

Fiche de poste PFA en Arts plastiques

Un professeur formateur académique sera recruté en Arts plastiques, il bénéficiera d'une décharge de 2 heures supplémentaires année hebdomadaires (2 HSA)

Ses missions :

- l'animation du réseau des tuteurs :

La coordination des tuteurs en établissement pour la discipline : en relation avec l'inspecteur et les services académiques, le PFA participe à la constitution d'un vivier de professeurs tuteurs en établissement, aide à leur recrutement et à l'explication de leur fonction.

La mise en place d'une culture commune de l'accompagnement des stagiaires : le PFA organise un réseau de communication entre les tuteurs en établissement, les tuteurs universitaires, les professeurs à temps partagé, les chargés de mission d'inspection, et les formateurs DAFPEN et ESPE. Il participe ainsi à l'intégration de ces personnels au sein d'une équipe accompagnant les stagiaires.

- Intervention dans la formation des tuteurs en établissement : en relation avec l'inspecteur, les formateurs ESPE et les services de la DAFPEN, le PFA participe à l'organisation et à la mise en œuvre de la formation des tuteurs en établissement.

- Intervention dans la formation M1 ou M2 à l'ESPE en relation avec le travail des « équipes plurielles » de l'ESPE et les missions réparties au sein des acteurs de l'accompagnement des stagiaires, le PFA propose son intervention ou répond à la demande d'intervention de l'ESPE sur les domaines suivants :

Didactique de la discipline (objectifs et enjeux des programmes, évaluation, etc.)

Domaine transversal (PEAC, histoire des arts notamment)

- Différenciation des parcours : en considérant la pluralité des parcours des stagiaires dans une perspective diagnostique articulée avec les formateurs de l'ESPE, le PFA aide au repérage des besoins particuliers et à la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement adaptés.

- Visites conseil : en relation avec les formateurs de l'ESPE, les professeurs à temps partagé et les chargés de mission, le PFA participe à la mise en place d'un accompagnement des stagiaires, fondé sur des visites à visée formative. Il le fait de manière indépendante des formes d'évaluation à visée certificative.

- Intervention dans le parcours de professionnalisation : le PFA intervient en formation continue pour :

Son expertise dans les questions liées à la mise en œuvre de la pédagogie, notamment la gestion de classe et l'évaluation.

Sa position de ressource institutionnelle pour ce qui concerne les enjeux internes des établissements (volet culturel notamment) et les dispositifs de formation continue... (Stages du PAF).

Le PFA produit un bilan d'activité annuel qu'il remet à l'inspecteur de la discipline.

Fiche de poste PFA en Mathématiques

Trois professeurs formateurs académiques seront recrutés en Mathématiques, chacun d'eux bénéficieront d'une décharge de 3 heures poste hebdomadaires (3 HP).

Ces enseignants (PFA) interviendront dans le cadre du Master MEEF second degré auprès d'étudiants inscrits en M1 et M2 et auprès des professeurs stagiaires en stage en responsabilité à temps complet (déjà titulaires du M2). Recrutés par les services du rectorat en concertation avec l'équipe pédagogique du parcours, ils sont en relation régulière avec l'inspecteur de la discipline. Leurs missions définies en partenariat avec les équipes de l'ESPE tiennent compte des missions des personnels employés par l'ESPE intervenant en formation initiale et en formation continue (universitaires, PRAG, formateurs à temps partagé, contractuels de la FDE ou formateurs intervenant dans le cadre de la convention rectorat / ESPE).

Les candidats mentionneront dans leur fiche de candidature toute expérience ou compétence pouvant valoriser celle ci, par exemple :

- avoir une expérience de formateur, tant en formation initiale que continue ;
- avoir une expérience d'accompagnement de stagiaires (tutorat, stages, ...) ;
- avoir initié une réflexion didactique dans le cadre d'un master en didactique des sciences ou de groupes IREM ;
- avoir une bonne connaissance de l'utilisation des TICE pour l'enseignement ;
- avoir une expérience en collège et en lycée.

Leurs missions

Intervention dans les UE suivantes du master, en relation étroite avec l'équipe pédagogique

- accompagnement du SOPA en M1 en relation avec les UE de didactique
- préparation à l'oral en M1
- accompagnement du stage en responsabilité des M2 en relation avec les UE de didactique

- Intervention dans le cadre de la formation des professeurs stagiaires à temps complet

Visites formatives : en relation avec les formateurs de l'ESPE, le PFA participe à la mise en place d'un accompagnement des professeurs stagiaires étudiants de M2, fondé sur des visites à visée formative. Des visites à visée formative sont aussi organisées pour les stagiaires à temps complet.

Visites évaluatives : selon son expertise et ses compétences, le PFA pourra être amené à effectuer des visites évaluatives (en vue de l'évaluation du Master) auprès des professeurs stagiaires étudiants de M2.

Animation du réseau des tuteurs et formation des tuteurs

Dans le cadre de la mise en place d'une culture commune de l'accompagnement des stagiaires : le PFA organise un réseau de communication entre les tuteurs en établissement, les tuteurs universitaires, les professeurs à temps partagé, les chargés de mission d'inspection, et les formateurs DAFPEN et ESPE. Il participe ainsi à l'intégration de ces personnels au sein d'une équipe accompagnant les stagiaires.

En relation avec l'inspecteur, les formateurs ESPE et les services de la DAFPEN, le PFA participe à l'organisation et à la mise en œuvre de la formation des tuteurs en établissement.

Différenciation des parcours : en considérant la pluralité des parcours des stagiaires avec l'équipe pédagogique du parcours, le PFA aide au repérage des besoins particuliers et à la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement adaptés.

Formation continue et parcours de professionnalisation : le PFA peut être amené à intervenir en formation continue, selon son expertise et ses compétences dans le cadre d'un parcours de professionnalisation lié au plan académique de formation (PAF).

Remarque

Les interventions du PFA auront essentiellement lieu à Montpellier (UM2), sauf les visites qui se déroulent en établissement et certaines formations (professeurs stagiaires à temps complet, formation continue).

Fiche de poste PFA en Sciences de la Vie et de la Terre

Trois professeurs formateurs académiques seront recrutés en SVT, deux d'entre eux auront une décharge de 3 heures poste et le troisième bénéficiera de deux heures supplémentaires année hebdomadaires.

Un professeur de lycée (3 HP)

Un professeur de collège (3 HP avec possibilité 2 HP + 1 HSA)

Un professeur (2 HSA)

Cette offre est ouverte aux enseignants de SVT du secondaire en poste dans l'académie de Montpellier ayant une expérience de formateurs.

Dans le cadre de la formation multipartenaire MEEF-SVT, ils travailleront avec l'ESPE, en lien avec les enseignants chercheurs, les PRAG de la faculté des sciences et l'inspection pédagogique régionale de SVT. Le sens du travail en équipe est indispensable.

Une solide maîtrise de l'enseignement et de l'évaluation par compétences, de la mise en œuvre de situations pédagogiques laissant une large place à l'apprentissage de l'autonomie des élèves et une bonne connaissance des outils, ressources spécifiques des SVT sont requises.

Profil de PFA n1 : animation du réseau de tuteurs et intervention en master (3 HP)

- Animation du réseau de tuteurs en relation avec l'ESPE, participation à leur formation
- Intervention auprès des fonctionnaires stagiaires « temps plein » : contribution à leur formation (le mardi et participation aux visites formatives)
- Animation d'une plateforme de travail à distance (en particulier un forum)
- Participation aux unités d'enseignement du master MEEF dans le cadre de l'ESPE
 - En M1 : UE « épistémologie », « didactique », « contexte d'exercice du métier », « accompagnement du stage », « préparation à l'oral »
 - En M2 : UE « didactique et accompagnement professionnel », « stage »

Profil n°2 : intervention en master (2 HSA)

- En M1 :
 - Préparation aux oraux du CAPES
- En M2 :
 - Accompagnement à l'entrée dans le métier (dont visites formatives)
 - Articulation entre didactique des SVT et recherche scientifique
 - Articulation entre didactique des SVT et domaine transversal

Fiche de poste PFA en Sciences physique et chimie

Trois professeurs formateurs académiques seront recrutés en SPC, deux d'entre eux auront une décharge de 3heures poste (3 HP) et le troisième bénéficiera de deux heures supplémentaires année hebdomadaires (2 HSA).

Le professeur formateur académique (PFA) recruté par le rectorat assume un certain nombre de missions bien identifiées, en relation avec la formation initiale et continue des personnels du second degré. Il travaille de concert au sein de l'équipe plurielle du parcours Physique Chimie du master MEEF.

Le professeur formateur académique exerce ses activités sous l'autorité de l'inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional de la discipline pour laquelle il a été recruté. Il le fait en partenariat avec le responsable du parcours de formation de discipline.

Le professeur formateur académique est un enseignant de « Physique Chimie » en exercice dans un EPLE.

Le professeur formateur académique doit posséder une expertise dans la formation des formateurs, et une aisance reconnue dans le travail en équipe.

Le professeur formateur académique travaille au sein d'une équipe mixte université-secondaire, et une « bonne connaissance » de l'enseignement secondaire et du milieu universitaire est souhaitée pour une intégration réussie au sein de l'équipe plurielle.

Le professeur formateur académique doit être mobile du fait de ses missions, notamment pour le suivi des stages et/ou des réseaux de tuteurs.

Les missions que le professeur formateur académique doit assumer sont réparties en quatre groupes :

- Le professeur formateur académique participe à l'animation, au pilotage du réseau des tuteurs ainsi qu'à leur formation.
- Au niveau de la formation M1 : Le professeur formateur académique intervient auprès des étudiants de Master dans le cadre de la didactique de la discipline. Il participe à la co-animation avec les universitaires pour la préparation des étudiants aux épreuves du CAPES et participe à l'accompagnement des étudiants lors des stages en établissements par des visites conseils.
- Au niveau de la formation M2 : Le professeur formateur académique s'investit dans la formation des FSTG « 18h », il intervient dans le cadre des visites conseils des professeurs stagiaires et dans l'UE « projets scientifiques pluridisciplinaires ».
- Au niveau de la formation continue : Le professeur formateur académique peut être amené également à animer des actions de la formation continue dans le cadre du PAF.

Fiche de poste PFA « Sciences »

Trois professeurs formateurs académiques seront recrutés en Sciences, chacun d'eux bénéficiera d'une heure supplémentaire année hebdomadaire (1 HSA).

Un professeur de mathématique

Un professeur de SVT

Un professeur de SPC

Cette offre est ouverte aux enseignants de mathématiques, de SVT et de SPC du secondaire en poste dans l'académie de Montpellier ayant une expérience de formateurs.

Dans le cadre de la formation multipartenaire MEEF second degré et l'un des enseignements scientifiques, math, SVT ou SPC, le PFA travaillera avec l'ESPE en lien avec les enseignants chercheurs, les PRAG de la faculté des sciences et l'inspection pédagogique régionale. Le sens du travail en équipe est indispensable.

Une solide maîtrise de l'enseignement et l'évaluation par compétences, de la mise en œuvre de situations pédagogiques laissant une large place à l'apprentissage de l'autonomie des élèves et une bonne connaissance des outils, ressources spécifiques des mathématiques sont requises.

En outre, la personne recrutée doit pouvoir faire preuve à la fois d'une solide expérience d'enseignement dans le cadre des dispositifs interdisciplinaires scolaires (enseignement d'exploration MPS, TPE, etc.) et d'une réflexion didactique et pédagogique sur les pratiques inter-disciplinaires. La formation continue de ce professeur formateur pourra s'effectuer en participant aux travaux de l'équipe IREM « Enseignement Scientifique».

Domaines d'intervention auprès des étudiants en master :

- M2 : en lien avec les universitaires, et les autres PFA « Sciences » (math, SVT ou SPC), intervention au sein de l'UE « projet scientifique pluridisciplinaire », qui est une UE commune à l'UFR sciences.
- Le travail se fera en co-animation.

Descriptif de l'UE « projet scientifique pluridisciplinaire »

Les programmes d'enseignement des sciences au second degré prônent des approches pluridisciplinaires (socle commun de connaissances et de compétences, introduction commune aux disciplines scientifiques au collège, enseignement d'exploration méthodes et pratiques scientifiques, travaux personnels encadrés au lycée...).

Cette unité d'enseignement propose de former les futurs enseignants à l'analyse critique, l'élaboration, et si possible la mise en œuvre, d'un projet scientifique pluridisciplinaire. Ce projet portera sur un thème de convergence (développement durable, énergies, santé, matière, information ...), sur des démarches communes (observation, mesure, investigation, expérimentation..) ou encore sur des outils et méthodes mobilisés dans les différents enseignements de sciences (échelles, modes de représentation des données, statistiques, incertitudes, aspects technologiques...).

Les projets seront menés au sein de petits groupes réunissant des étudiants de master enseignement de Physique-Chimie / Sciences de la Vie et de la Terre / Mathématiques/ PLP Math-sciences, qui pourront ainsi développer : des compétences d'élaboration et de programmation d'un enseignement pluridisciplinaire (identification d'enjeux éducatifs, de compétences à développer chez les élèves, modalités de mise en œuvre, évaluations), une culture épistémologique minimale dans les autres disciplines scientifiques que celle de leur formation, des compétences de travail en équipe, une réflexivité et une déontologie enseignante.

Fiche de poste PFA Math Sciences

Un professeur formateur académique sera recruté Math Sciences, il bénéficiera d'une décharge de 3 heures poste hebdomadaires (3 HP).

Les candidats mentionneront dans leur fiche de candidature toute expérience ou compétence permettant de valoriser celle-ci, par exemple :

- avoir une expérience de formateur, tant en formation initiale que continue ;
- avoir une expérience d'accompagnement de stagiaires (tutorat, stages, ...) ;
- avoir initié une réflexion didactique dans le cadre d'un master de didactique des sciences ;
- avoir une bonne connaissance de l'utilisation des TICE pour l'enseignement ;
- avoir une expérience en lycée professionnel ;
- avoir une bonne connaissance des spécificités de l'enseignement des sciences en lycée professionnel (progression spiralée, démarche d'investigation, ...)

Ses missions

Intervention dans les UE suivantes du master, en relation étroite avec l'équipe pédagogique :

- accompagnement du stage en M1 en relation avec les UE de didactique
- préparation aux épreuves orales du concours en M1
- préparation aux parties didactiques des épreuves écrites du concours en M1
- participation aux UE de « didactiques, épistémologie et histoire des sciences » en M2
- participation aux UE « aide et conception de séquences expérimentales » en M2
- accompagnement du stage en responsabilité des M2 en relation avec les UE de didactique

Visites formatives : en relation avec les formateurs de l'ESPE, le PFA participe à la mise en place d'un accompagnement des professeurs stagiaires étudiants de M2, fondé sur des visites à visée formative.

Visites évaluatives : selon son expertise et ses compétences, le PFA peut être amené à effectuer des visites évaluatives (en vue de l'évaluation du Master) auprès des professeurs stagiaires étudiants de M2.

Animation du réseau des tuteurs et formation des tuteurs

Dans le cadre de la mise en place d'une culture commune de l'accompagnement des stagiaires : le PFA organise un réseau de communication entre les tuteurs en établissement, les tuteurs universitaires, les professeurs à temps partagé, les chargés de mission d'inspection, et les formateurs DAFPEN et ESPE. Il participe ainsi à l'intégration de ces personnels au sein d'une équipe accompagnant les stagiaires.

En relation avec l'inspecteur, les formateurs ESPE et les services de la DAFPEN, le PFA participe à l'organisation et à la mise en œuvre de la formation des tuteurs en établissement.

Différenciation des parcours : en considérant la pluralité des parcours des stagiaires avec l'équipe pédagogique du parcours, le PFA aide au repérage des besoins particuliers et à la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement adaptés.

Formation continue et parcours de professionnalisation : le PFA peut être amené à intervenir en formation continue, selon son expertise et ses compétences dans le cadre d'un parcours de professionnalisation lié au plan académique de formation (PAF).

Remarque : les interventions du PFA auront essentiellement lieu à Montpellier (UM2), sauf les visites qui se déroulent en établissement.

Fiche de poste PFA Sciences industrielles de l'ingénieur et STI

Deux professeurs formateurs académiques seront recrutés en SII et STI en LP, chacun bénéficiera d'une décharge de 6 heures poste hebdomadaires.

Un PFA issu du corps des professeurs de lycée professionnel (6 HP)

Un PFA issu du corps des professeurs de lycée technologique (6 HP)

Ses missions sont définies en cohérence avec celles de l'ESPE. Il intervient en formation initiale et en formation continue.

Pour les enseignements en master 1 et master 2 du master MEEF, il intervient en coordination avec l'équipe pédagogique et sous la responsabilité des responsables des UE.

Profil souhaité :

Professeur certifié SII ou professeur agrégé SII, intervenant déjà dans les Enseignements Technologiques Transversaux (ETT) en STI2D et/ou intervenant dans les enseignements de Sciences de l'Ingénieur de la filière S et/ou, éventuellement, dans l'enseignement de la technologie au collège.

En complément, sa spécialité devra correspondre à l'une des quatre spécialités du CAPET SII : architecture et construction, énergie, ingénierie mécanique, informatique et numérique.

Une très bonne connaissance de l'ENT et des outils numériques associés est nécessaire (très bonne connaissance de M@gistère).

Professeur très ouvert en dehors de sa discipline pour s'impliquer fortement dans la formation des étudiants, leur accompagnement et dans la construction de parcours spécifiques pour des étudiants préparant les CAPLP.

Missions du PFA :

- Co animation
- Accueil des professeurs stagiaires à la rentrée
- Coordination de l'organisation pédagogique des parcours de formations des étudiants en fonction de leur profil et de leurs objectifs en termes de concours (CAPET, CAPLP).
- Interventions, en relation avec le travail des équipes plurielles de l'ESPE dans les domaines de la didactique de la discipline et des champs d'expertise du PFA :

SII : Enseignement transversal en SII, de l'analyse structurelle et fonctionnelle des systèmes mettant en œuvre tous les outils de description, d'analyse, de modélisation et de simulation (SysML, Matlab et/ou Scilab, SolidWorks...), à la validation d'un modèle répondant à un besoin.

SII : Travaux pratiques sur des systèmes réels et travaux pratiques visant des justifications de protocoles expérimentaux.

Mise en œuvre des outils numériques dans les enseignements technologiques et professionnels. Construction de cours en ligne dans l'environnement M@gistère.

Enseignement de spécialité en cohérence avec la spécialité du professeur.

- Coordination et organisation des stages du cycle master (1 et 2)
- Visites de FSTG et d'étudiants en stage, coordonnées avec les exigences des parcours de chacun et les différents acteurs rencontrés (tuteurs, formateurs ESPE, chefs d'établissement, équipes enseignantes et inspecteurs).
- Aide au suivi du mémoire pour les professeurs stagiaires en M2
- Animation du réseau de tuteurs des stagiaires (FSTG et étudiants) : participation à la constitution d'un vivier de tuteurs, formation des tuteurs, aide au recrutement et coordination du vivier en relation avec les inspecteurs, les services académiques, les établissements et l'ESPE.

Fiche de poste PFA en Biotechnologies

Un professeur formateur académique sera recruté en biotechnologies, il bénéficiera de deux heures supplémentaires annuelles hebdomadaires (2 HSA).

Ce professeur de Biochimie – Génie biologique interviendra dans le cadre du Master MEEF 2nd degré – Parcours Biotechnologies (concours préparé par les étudiants : CAPET Biotechnologies ; option Biochimie – Génie biologique).

Recruté par les services du rectorat en concertation avec l'équipe pédagogique du parcours, il sera en relation régulière avec l'IA-IPR de Biochimie – Génie biologique. Les candidats mentionneront dans leur fiche de candidature toute expérience ou compétence pouvant valoriser celle-ci, par exemple :

- avoir une expérience dans l'enseignement secondaire en lycée (2nde et 1^{re} ou Tale Sciences et Technologies de Laboratoire – Spécialité Biotechnologies) ;
- avoir une expérience dans l'enseignement supérieur (BTS Biotechnologies ou BTS Bioanalyses et Contrôles ou BTS Analyses de Biologie Médicale) ;
- avoir une expérience d'accompagnement de professeurs stagiaires ;
- avoir une bonne connaissance de l'utilisation des TICE.

Les missions du Professeur Formateur Académique seront les suivantes (pour l'année 2014/2015) :

Intervention dans les UE

- Génie biologique et didactique en biotechnologies (M1)
- Didactique en activités technologiques (M1)
- Accompagnement de stage (M1)
- Animation du réseau de tuteurs et formation des tuteurs

Le Professeur Formateur Académique devra être amené à se concerter régulièrement avec l'équipe pédagogique du parcours.

Les interventions du Professeur Formateur Académique auront lieu à la Faculté des Sciences de Montpellier (Université Montpellier 2), sauf les visites qui se dérouleront en établissement scolaire.

Le Professeur Formateur Académique devra produire un bilan d'activité annuel auprès de l'Inspection de Biochimie Génie Biologique.

Fiche de poste PFA en Sciences et Techniques médico-sociales

Un professeur formateur académique sera recruté en STMS, il bénéficiera d'une décharge de deux heures poste hebdomadaires (2 HP).

Le PFA STMS est issu du corps des certifiés STMS. Une expérience préalable dans la formation des PSTG est souhaitée.

Missions :

Animation du réseau des tuteurs :

- La coordination des tuteurs M1 et M2 en établissement pour la discipline : en relation avec les inspecteurs et les services académiques, le PFA participe à l'explication de leur fonction (une action de formation hybride, 3 jours en présence et 12h à distance, permettra la constitution d'un vivier de tuteurs).
- La mise en place d'une culture commune de l'accompagnement des stagiaires : le PFA organise un réseau de communication entre les tuteurs en établissement, les tuteurs universitaires, les professeurs à temps partagé. Il participe ainsi à l'intégration de ces personnels au sein d'une équipe accompagnant les stagiaires (il participera aux réunions d'équipes pédagogiques ayant pour objet la mise en stage des étudiants de M1 et les PSTG inscrits en M2).

Visites conseil :

- en relation avec les formateurs de l'ESPE et les professeurs à temps partagé, le PFA participe à la mise en place d'un accompagnement des stagiaires, fondé sur des visites à visée formative. A l'issue de chaque visite, un rapport sera transmis aux inspecteurs, aux formateurs de l'ESPE et au stagiaire. Il le fait de manière indépendante des formes d'évaluation à visée certificative.

Le PFA produit un bilan d'activité annuel à transmettre aux inspecteurs (IA IPR STMS). Ce bilan fera état des actions mises en œuvre et intégrera des préconisations pour améliorer le dispositif.

Fiche de poste PFA en Sciences Biologiques et Sciences Sociales appliquées

Un professeur formateur académique sera recruté en SBSSA, il bénéficie de trois heures de décharge (dont deux heures supplémentaires année hebdomadaires et une heure poste : 1 HP et 2 HSA)

Le PFA SBSSA est issu du corps des professeurs de lycées professionnels discipline Biotechnologies Santé Environnement (BSE). Il a une bonne connaissance des enseignements relevant de la compétence du PLP Biotechnologies Santé Environnement dans les différentes filières du secteur SBSSA, une expérience préalable dans l'accompagnement en établissement des PSTG et dans la formation continue des enseignants, une bonne maîtrise de l'utilisation du numérique dans les enseignements.

Missions :

Animation du réseau des tuteurs et de la formation des stagiaires :

- Coordination des tuteurs des PSTG en établissement pour la discipline : en relation avec les inspecteurs et les services académiques, le PFA participe à l'explicitation de leur fonction. Une action de formation hybride (3 jours (18h) en présence et 12h à distance) permettra la formation d'un vivier de tuteurs.
- La mise en place et le suivi des formations disciplinaires pour les stagiaires dans le cadre d'un accompagnement hors ESPE (30h).
- La mise en place et la réalisation de formations interdisciplinaires pour l'ensemble des PLP du secteur SBSSA (BSE, esthétique-cosmétique, coiffure et horticulture) et des certifiés BSE concernant l'usage du numérique dans le cadre pédagogique, enseignement et évaluation par compétences, différenciation pédagogique et individualisation de la formation... (18h)

Visites conseil :

- le PFA participe à la mise en place d'un accompagnement des stagiaires des différentes filières du secteur SBSSA et certifié BSE, fondé sur des visites à visée formative. A l'issue de chaque visite, un rapport sera transmis aux inspecteurs et au stagiaire. (22h)

Il le fait de manière indépendante des formes d'évaluation à visée certificative.

Préparation aux épreuves de concours:

- Le PFA participe à la mise en place et au suivi des actions de préparation aux différentes épreuves. (8h) (admissibilité et admission)

Le PFA produit un bilan d'activité annuel à transmettre aux inspecteurs. Ce bilan fera état des actions mises en œuvre et intégrera des préconisations pour améliorer le dispositif.

Fiche de poste PFA en Economie et Gestion

Un professeur formateur académique sera recruté en Economie et Gestion, il bénéficiera d'une décharge de 6 heures poste hebdomadaires (6 HP).

Profil souhaité :

- CAPET (professeur intervenant principalement en STMG et éventuellement en BTS), ayant si possible obtenu un master 2 dans le domaine de l'économie-gestion ;
- Nécessité d'une forte implication dans la formation et l'accompagnement des étudiants.

Pour la partie assurée au sein du master MEEF Métiers de l'Enseignement en Economie et Gestion des Organisations, il intervient dans le cadre des UE du master 1 et du master 2, en coordination avec l'équipe pédagogique, et sous la responsabilité des responsables des UE concernées et du master.

Formation des étudiants en Master 1, en Master 2, et accompagnement des professeurs stagiaires en M2

- Accueil des professeurs stagiaires avant la rentrée ;
- Contribution à l'organisation et la coordination des stages de Master 1 et Master 2 ;
- Interventions en relation avec le travail des « équipes plurielles » de l'ESPE : didactique de la discipline, expertise dans plusieurs champs de compétences :
 - droit, en master 1 (droit de l'entreprise : droit du travail, des sociétés, de la consommation, de la concurrence) ;
 - méthodes et outils de gestion comptables et/ou commerciaux (mathématiques financières et outils mathématiques, comptabilité générale et de gestion, commerce international en M1) ;
 - Participation aux UE d'accompagnement professionnel en M2.
- Participation aux visites en établissement des stagiaires et étudiants. (mise en place d'un accompagnement des stagiaires fondé sur des visites à visée formative, dans le cadre des UE du master, et en relation avec les formateurs de l'ESPE, les professeurs à temps partagé et les chargés de mission.
- Aide au suivi du mémoire pour les professeurs stagiaires en M2 (encadrement en binôme par un universitaire + un professeur du second degré : tutorat et participation à la soutenance du mémoire)

L'animation du réseau des tuteurs (pour les fonctionnaires stagiaires et pour les étudiants en stage) :

- coordination des tuteurs en établissement pour la discipline : en relation avec les inspecteurs et les services académiques, participation à la constitution d'un vivier de professeurs tuteurs en établissement, aide à leur recrutement et à l'explication de leur fonction ;
- intervention dans la formation des tuteurs en établissement : en relation avec l'inspecteur, les formateurs ESPE et les services de la DAFPEN, participation à l'organisation et à la mise en œuvre de la formation des tuteurs en établissement ;
- mise en cohérence et en synergie des actions menées par les tuteurs en établissement, les tuteurs de l'ESPE et les autres acteurs de la formation afin de faciliter le bon déroulement de la formation en alternance.

Formation continue et professionnalisation :

- visites à but formatif pour les professeurs en difficulté ;
- aide à la construction des projets de l'équipe disciplinaire.

Fiche de poste PFA en Sciences économiques et sociales

Un professeur formateur académique sera recruté en SES, il bénéficiera d'une décharge de 2 heures supplémentaires année hebdomadaires (2 HSA).

Ce professeur travaillera avec l'ESPE, en lien avec les enseignants intervenant dans le master SES et l'inspection pédagogique régionale de SES. Le sens du travail en équipe est indispensable.

La participation antérieure à des missions de tutorat et/ou de formation destinée à des étudiants ou stagiaires est recommandée.

Missions du PFA :

- En M1 :
 - Préparation aux oraux du CAPES (épreuve professionnelle sur dossier) (en coanimation avec enseignants du master)

 - Préparation et encadrement des stages

- En M2 :
 - Animation du réseau de tuteurs en relation avec l'ESPE, participation à leur formation

 - Accompagnement à l'entrée dans le métier (dont visites formatives)

 - Prise en charge des possibles situations de stagiaire en difficulté

 - Articulation entre didactique des SES et recherche scientifique (UE mémoire de M2)

- Intervention auprès des fonctionnaires stagiaires « temps plein » : contribution à leur formation (le mardi et participation aux visites formatives).

Le PFA rend compte à l'inspecteur de SES.

Fiche de poste PFA en Histoire-géographie

Trois professeurs formateurs académiques seront recrutés en histoire-géographie, chacun d'eux bénéficiera d'une décharge de 3 heures poste hebdomadaires (3 HP).

un PFA dont les missions sont géographiquement situées sur **l'Aude et les Pyrénées orientales**

un PFA dont les missions sont géographiquement situées sur **le Gard**

un PFA dont les missions sont géographiquement situées sur **l'Hérault**

Les missions du PFA s'exercent dans les domaines suivants :

Formation des étudiants en Master 1, en Master 2, et des professeurs stagiaires en Master 2 :

- Accueil des professeurs stagiaires avant la rentrée ;
- Préparation aux stages pour les Master 1 ;
- Interventions à Montpellier ou à Perpignan, en relation avec le travail des « équipes plurielles » de l'ESPE : didactique de la discipline, utilisation pédagogique d'outils spécifiques (TBI, ENT, ...), enseignements spécifiques (éducation au développement durable, éducation à l'esprit de défense, histoire des arts, ...), dispositifs spécifiques (éducation prioritaire, liaison premier-second degré, ...), enseignement par compétences... ;
- Repérage des besoins particuliers et mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement adaptés aux stagiaires ;
- Participation à l'accompagnement des stagiaires, fondé sur des visites à visée formative, en relation avec les formateurs de l'ESPE, les professeurs à temps partagé et les chargés de mission. Cet accompagnement se fait de manière indépendante des formes d'évaluation à visée certificative.

L'animation du réseau des tuteurs (pour les fonctionnaires stagiaires et pour les étudiants en stage) :

- Coordination des tuteurs en établissement pour la discipline : en relation avec les inspecteurs et les services académiques, participation à la constitution d'un vivier de professeurs tuteurs en établissement, aide à leur recrutement et à l'explication de leur fonction ;
- Intervention dans la formation des tuteurs en établissement : en relation avec les inspecteurs, les formateurs ESPE et les services de la DAFPEN, participation à l'organisation et à la mise en œuvre de la formation des tuteurs en établissement.

Formation continue et professionnalisation :

- Visites à but formatif pour les professeurs en difficulté ;
- Aide à la mise en œuvre de dispositifs nouveaux dans des établissements ciblés (expérimentations, dispositifs spécifiques, ...)
- Aide à la construction du projet de l'équipe disciplinaire de l'établissement ;
- Accompagnement de liaisons écoles-collèges ou collèges-lycées.

Fiche de poste PFA en Lettres - Histoire

Un professeur formateur académique sera recruté en Lettres - histoire, il bénéficiera d'une décharge de 3 heures poste hebdomadaires (3 HP).

Ses missions :

Formation initiale à l'ESPE :

- Intervention en M2 MEEF
Formation au sein d'équipes de formateurs pluri-catégorielles (Usage du numérique dans un cadre pédagogique, enseignement et évaluation par compétences, différenciation pédagogique, processus d'apprentissage).
Suivi des FSTG en collaboration avec les formateurs ESPE (visites formatives, conseil, analyses de pratiques).
- Organisation et animation du réseau des tuteurs de FSTG, le cas échéant des tuteurs de contractuels ou de professeurs en difficulté.

Formation continue à la DAFPEN :

- Participation à l'élaboration du plan de formation et développement de l'e-formation.
- Suivi et accompagnement des enseignants contractuels.

Compétences attendues :

- Maîtriser la didactique du français, histoire, géographie et de la bivalence.
- Maîtriser les processus d'apprentissage et les apports des sciences cognitives.
- Maîtriser l'analyse de pratiques professionnelles.
- Maîtriser les éléments de la culture numérique.

Expériences souhaitées :

- Formation ou participation à des groupes de réflexion académique.
- Conduite de projets et de partenariats.

Fiche de poste PFA en Lettres classiques et Lettres modernes

Cinq professeurs formateurs académiques seront recrutés en Lettres, chacun d'eux bénéficiera d'une décharge adaptée aux missions décrites (de 2 heures poste à 4 heures poste hebdomadaires)

Chaque profil de PFA reprend les missions génériques de la fonction et présente une spécificité qui implique un domaine essentiel de compétences, éponyme.

Missions génériques retenues en Lettres :

Animation du réseau des tuteurs de stagiaires (y compris collaboration avec les tuteurs universitaires) ;
Formation des tuteurs en relation avec l'inspecteur, les formateurs ESPE et les services de la DAFPEN
Visites formatives des stagiaires en relation avec les formateurs de l'ESPE, les professeurs à temps partagé et les chargés de mission

Spécificités en relation avec une mission essentielle :

Spécificité « Elèves à besoins spécifiques » [4 HP]

Interventions en M1- M2 en responsabilité et en co-animation ;
Elaboration de ressources à destination des professeurs du second degré (scénarios pédagogiques, déclinaisons didactiques de la recherche universitaire) ;
Participation au GT2I Difficulté scolaire ;
Interventions en formation initiale et continue.

Spécificité « Maîtrise de la langue » [4 HP]

Interventions en M1- M2 en responsabilité et en co-animation ;
Elaboration de ressources à destination des professeurs du second degré (scénarios pédagogiques, déclinaisons didactiques de la recherche universitaire) ;
Participation à la commission Maîtrise de la langue, afférente au GT2I Difficulté scolaire ;
Interventions en formation initiale et continue.

Spécificité « Lettres et numérique » [2 HP]

Interventions en M1- M2 en responsabilité et en co-animation ;
Elaboration de ressources à destination des professeurs du second degré (scénarios pédagogiques, déclinaisons didactiques de la recherche universitaire, LR TICE) ;
Investissement didactique et pédagogique de l'ENT en Lettres ;
Interventions en formation initiale et continue.

Spécificité « Langues et cultures de l'antiquité » [2 HP] (professeur de Lettres classiques)

Interventions en M1- M2 en responsabilité et en co-animation ;
Elaboration de ressources à destination des professeurs du second degré (scénarios pédagogiques, déclinaisons didactiques de la recherche universitaire) ;
Interventions en formation initiale et continue.

Spécificité « continuité pédagogique et fluidité du parcours de l'élève dans l'école du socle » [2 HP]

Elaboration de ressources à destination des professeurs du second degré (scénarios pédagogiques, déclinaisons didactiques de la recherche universitaire) ;
Interventions en formation initiale et continue.

Fiche de poste PFA en Philosophie

Un professeur formateur académique sera recruté en philosophie, il bénéficiera de 3 heures supplémentaires année (3 HSA)

Missions

Dans le cadre de ses missions génériques, le PFA est chargé d'animer le réseau des tuteurs des fonctionnaires stagiaires et tuteurs d'étudiants stagiaires et d'intervenir dans la formation.

Pour cela, on attend de lui qu'il ait des compétences disciplinaires reconnues et une expérience dans le domaine de la formation. On attend également une expérience de l'enseignement qui ne soit pas limitée au seul enseignement en terminale et un goût pour les pratiques innovantes.

Priorités :

- expérience concernant l'introduction de l'enseignement de la philosophie en seconde, première ;
- expérience de l'enseignement en série technologique ;
- expérience en zone d'éducation prioritaire.

Profil recherché

Le Professeur Formateur Académique est en capacité de :

- Travailler en équipe pluri-professionnelle.
- Mobiliser des savoirs théoriques au service de l'analyse des savoirs issus de l'expérience.
- Appréhender l'acte de formation dans ses dimensions disciplinaire et transversale.
- Préparer et animer des actions de formation :
- Participer à l'élaboration des dispositifs et accompagner les parcours de formation.

Le PFA travaille avec l'inspecteur de la discipline et lui rend compte de son activité régulièrement.

Fiche de poste PFA en Education Physique et Sportive

Deux professeurs formateurs académiques seront recrutés en EPS, chacun d'eux aura des missions en relation avec l'importance de la décharge horaire

un PFA bénéficiant d'une décharge de 6 heures poste

un PFA bénéficiant d'une décharge horaire de 3 heures poste

Profil du poste :

Professeur Agrégé d'EPS ou Professeur Certifié d'EPS

Descriptif de la mission :

en relation privilégiée avec l'IA-IPR d'EPS régulièrement et fréquemment informé, et en relation avec les « équipes plurielles » de l'ESPE dont les missions sont réparties pour l'accompagnement des stagiaires, ainsi qu'avec la DAFPEN, avec lesquelles il travaille, le PFA intervient en fonction des besoins, et participe à :

- la constitution d'un vivier de tuteurs en établissement, aide à leur recrutement et à l'explication de leur fonction mise en œuvre en établissement
- la création d'un réseau de communication et d'informations entre les tuteurs en établissement, les tuteurs universitaires, les professeurs à temps partagé, les chargés de mission d'inspection, et les formateurs DAFPEN et ESPE
- l'accompagnement du néo tuteur dans son interaction avec le stagiaire et son milieu professionnel (l'EPL), les formateurs de l'ESPE, les professeurs à temps partagé et les chargés de mission au travers de visites conseil à visée formative (non certificatives)
- la formation des M1 et M2 en intervenant de façon concertée, sur une problématique relative aux besoins repérés en formation (par l'inspection ou le PFA lui-même) ou répond à la demande d'intervention de l'ESPE sur des domaines variés (Didactique de l'EPS, différenciations et Inclusion des élèves en situation de handicap, éducation prioritaire, TICE, DD, liaison 1er et 2nd degré etc...), et transversaux (tronc commun)

Un compte rendu écrit des activités réalisées et à engager devra être envoyé à l'inspecteur une semaine au moins avant la réunion bilan des inspecteurs d'EPS tenue le lundi de rentrée des congés scolaires, sauf modifications dues à des raisons de services nécessitant de déplacer la date de cette réunion. Les modalités de présence orale à cette réunion seront préalablement précisées (en présence ou en visio-conférence).

Fiche de poste PFA en Education musicale

Un professeur formateur académique sera recruté en Education Musicale, il bénéficiera d'une décharge de 2 heures supplémentaires année hebdomadaires (2 HSA)

Pour la partie assurée au sein du master MEEF Métiers de l'Enseignement en Education musicale, il intervient dans le cadre des UE du Master 1 et du Master 2, en coordination avec l'équipe pédagogique, et sous la responsabilité des responsables des UE concernées et du master.

Profil souhaité :

CAPES d'Education musicale et chant choral.

Nécessité d'une forte implication dans la formation et l'accompagnement des étudiants, d'une dizaine environ durant l'année 2014-2015, exerçant à mi-temps ou à plein temps.

Les missions du PFA s'exercent dans les domaines suivants :

Animation du réseau des tuteurs (pour les fonctionnaires stagiaires et les étudiants en stage) : 36 heures

- Intervention dans la formation des tuteurs en établissement : en relation avec l'inspecteur, les formateurs ESPE et les services de la DAFPEN, participation à l'organisation et à la mise en œuvre de la formation des tuteurs en établissement. Durée : 26 heures, dont 3 jours en présentiel – soit 18 heures - et 8 heures par le biais de la plateforme à distance.
- Participation à la constitution d'un vivier de professeurs tuteurs, aide à leur recrutement et explication de leur fonction. Durée : 5 heures.
- Mise en cohérence des actions menées par les tuteurs en établissement, les tuteurs de l'ESPE et les autres acteurs de la formation, afin de faciliter le bon déroulement de la formation en alternance. Durée : 5 heures.

Intervention dans la formation des M1 et M2 : 18 heures

- Accueil des professeurs stagiaires avant la rentrée, pendant la dernière semaine d'août. Durée : 6 heures.
- Contribution à l'organisation et à la coordination des stages de M1 et de M2. Durée : 6 heures.
- Expertise dans certains champs particuliers, comme la liaison 1er-2nd degrés, l'usage des TICE en Education musicale par exemple, aux côtés de l'équipe plurielle de l'ESPE. Durée : 6 heures.

Différenciation des parcours, accompagnement et professionnalisation des stagiaires : 18 heures

- Aide à la différenciation du parcours de formation, prenant en compte la pluralité des parcours antérieurs de chacun, afin de repérer des besoins particuliers et mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement adaptés. Durée : 4 heures.
- Prise en charge de 2 stagiaires en situation délicate. Durée : 4 heures.
- Visites-conseils à but formatif aux côtés des autres acteurs de la formation (formateurs ESPE, professeurs associés, chargé de mission), afin de croiser les regards sur les stagiaires. Durée : 10 heures.

Le PFA rend compte de son activité annuelle auprès de l'inspecteur d'éducation musicale.

Fiche de poste PFA en Anglais

Quatre professeurs formateurs académiques seront recrutés en Anglais, chacun d'eux bénéficiera d'une décharge de 3heures poste complétées éventuellement d'une heure supplémentaire année hebdomadaire.

un PFA dont les missions sont géographiquement situées sur **l'Aude et les Pyrénées orientales 3 HP + 1 HSA**

un PFA dont les missions sont géographiquement situées sur **le Gard 3 HP + 1 HSA**

deux PFA dont les missions sont géographiquement situées sur **l'Hérault 3 HP par formateur**

Les professeurs formateurs académiques pourront intervenir auprès d'un public, de stagiaires, éventuellement d'étudiants ou de tuteurs en ESPE (Montpellier ou Perpignan).

Les missions de suivi et d'accompagnement sont identiques à Montpellier ou Perpignan ; toutefois, à Perpignan, la prise en charge de cours de didactique pourra être demandée aux PFA.

Année de M1 :

- Pour Perpignan uniquement : possible prise en charge de cours de didactique en M1 d'un volume horaire adapté à la décharge ;
- Accompagnement des tuteurs : le PFA participe à l'organisation, en concertation avec les IA-IPR, les professeurs en temps partagé et les formateurs ESPE parmi lesquels, en premier lieu, le responsable de l'UE stage, d'une rencontre avec les tuteurs pour les informer des objectifs de leur mission ; par sa connaissance des étudiants et des tuteurs, il peut apporter sa contribution à la résolution des problèmes et notamment anime un réseau de mutualisation et d'aide.
- Il rend compte de son action aux responsables de formation et aux inspecteurs

Année de M2 :

- Pour Perpignan uniquement : prise en charge de cours de didactique en M2 d'un volume horaire adapté à la décharge ;
- Suivi des stagiaires en établissement : le PFA est associé à l'accueil des stagiaires assure des visites formatives et rédige une fiche de recommandations pour chaque visite ; à l'écoute des stagiaires, il apporte les conseils utiles soit à l'occasion d'entretiens ou par mél ou via une plateforme d'enseignement à distance.
- Accompagnement des tuteurs : le PFA participe, en concertation avec les IA-IPR, les professeurs en temps partagé et les formateurs ESPE, à une rencontre, ou des rencontres dans le cadre d'un plan de formation avec les tuteurs pour les informer des objectifs de leur mission, du déroulement de l'année de formation, des modalités d'évaluation ; il participe à la formation transversale des tuteurs ; il est, avec le responsable de parcours ou son représentant, le premier interlocuteur des tuteurs et des stagiaires en cas de difficulté ; il anime un réseau d'aide et de mutualisation des expériences ;
- il rend compte aux responsables de formation et aux inspecteurs

Fiche de poste PFA en Espagnol

Deux professeurs formateurs académiques seront recrutés en Espagnol, chacun d'eux bénéficiera d'une décharge de 3 heures et d'une heure supplémentaire année

un PFA dont les missions sont géographiquement situées sur **l'Hérault et le Gard**

un PFA dont les missions sont géographiquement situées sur **l'Aude et les Pyrénées orientales**

Les professeurs formateurs académiques pourront intervenir devant un public d'étudiants, de stagiaires ou de tuteurs en ESPE (Montpellier ou Perpignan).

Les missions de suivi et d'accompagnement sont identiques à Montpellier ou Perpignan ; toutefois, à Perpignan, la prise en charge de cours de didactique pourra être demandée aux PFA.

Missions des PFA

Année de M1 :

- Accompagnement des tuteurs : le PFA participe, en concertation avec les IA-IPR, les professeurs en temps partagé et les formateurs ESPE parmi lesquels, en premier lieu, le responsable de l'UE stage, à l'organisation d'une rencontre avec les tuteurs pour les informer des objectifs de leur mission ; par sa connaissance des étudiants et des tuteurs, il peut apporter sa contribution à la résolution des problèmes et notamment animer un réseau de mutualisation et d'aide ;
- Pour Perpignan uniquement, il se verra confié des cours de didactique, en concertation avec le responsable de parcours ;
- Il rend compte de son action aux responsables de formation et aux inspecteurs

Année de M2 :

- Suivi des stagiaires en établissement : le PFA est associé à l'accueil des stagiaires, assure des visites formatives et rédige une fiche de recommandations pour chaque visite ; à l'écoute des stagiaires, il apporte les conseils utiles soit à l'occasion d'entretiens ou par mél ou via une plateforme d'enseignement à distance ;
- Accompagnement des tuteurs : le PFA participe, en concertation avec les IA-IPR, les professeurs en temps partagé et les formateurs ESPE, à une rencontre, ou des rencontres dans le cadre d'un plan de formation avec les tuteurs pour les informer des objectifs de leur mission, du déroulement de l'année de formation, des modalités d'évaluation ; il participe à la formation transversale des tuteurs ; il est, avec le responsable de parcours ou son représentant, le premier interlocuteur des tuteurs et des stagiaires en cas de difficulté ; il anime un réseau d'aide et de mutualisation des expériences ;
- Pour Perpignan uniquement, il se verra confié des cours de didactique, en concertation avec le responsable de parcours ;
- il rend compte aux responsables de formation et aux inspecteurs.

Fiche de poste PFA en Anglais-Lettres et Espagnol- Lettres

en lycée professionnel

Un professeur formateur académique sera recruté en Langues vivantes / Lettres, il bénéficiera d'une décharge de service de trois heures poste hebdomadaires (3 HP).

La répartition horaire sera établie avec les inspecteurs des disciplines concernées

Le professeur formateur académique interviendra pour les deux disciplines : anglais-lettres et espagnol-lettres.

Missions générales :

- En formation initiale :
intervention directe en matière de formation dans les ESPE, au sein d'équipes pluri-catégorielles, dans le cadre des masters MEEF ;
animation du réseau des tuteurs des fonctionnaires stagiaires.
- En formation continue :
La formation des CTEN et des titulaires en difficulté ;
Le développement de la E-formation.

Missions pédagogiques spécifiques :

- Intervention en M1 :
préparation au concours (admissibilité et admission) pour la partie pédagogique en lien avec le disciplinaire (création et analyse d'une séquence à partir du référentiel, une copie d'élève, ...).
- Intervention en M2
l'usage du numérique dans un cadre pédagogique ;
enseignement et évaluation par compétences (en collaboration avec la formatrice ESPE.
- Animation du réseau des tuteurs (fait par l'ESPE)
Organiser et animer des réunions des tuteurs en ciblant les objectifs et les modalités de fonctionnement entre tuteur et stagiaire.

Compétences attendus :

- la communication ;
- la connaissance du système éducatif ;
- savoir exploiter un référentiel ;
- connaître les élèves et les processus d'apprentissage ;
- prendre en compte la diversité des élèves ;
- accompagner les tuteurs et formateurs dans leurs actions auprès des stagiaires ;
- maîtriser les éléments de la culture numérique ;
- contribuer à l'action de la communauté éducative.

Le PFA rend compte régulièrement de son action auprès des inspecteurs de la spécialité.

Fiche de poste PFA en Allemand

Deux professeurs formateurs académiques seront recrutés en Allemand, chacun d'eux bénéficiera d'une heure supplémentaire année hebdomadaire (1 HSA)

Missions :

- Visites formatives de 4 stagiaires « 9 heures »
- Suivi des stagiaires « 18 heures »
- Animation du réseau
- Prise en charge de la difficulté
- Formation des tuteurs (3 journées + suivi à distance)

Profil recherché :

Ces missions seront confiées à un/des professeur(s) titulaire(s), certifié(s) ou agrégé(s) ayant animé des actions de formation et pratiqué l'accompagnement.

Fiche de poste PFA en Italien

Un professeur formateur académique sera recruté en Italien, il bénéficiera de 3heures supplémentaires année hebdomadaires (3 HSA)

Missions des PFA

Année de M1 :

- Accompagnement des tuteurs : le PFA participe, en concertation avec les IA-IPR, les professeurs en temps partagé et les formateurs ESPE parmi lesquels, en premier lieu, le responsable de l'UE stage, à l'organisation d'une rencontre avec les tuteurs pour les informer des objectifs de leur mission ; par sa connaissance des étudiants et des tuteurs, il peut apporter sa contribution à la résolution des problèmes et notamment anime un réseau de mutualisation et d'aide.
- Selon les besoins de la formation, le PFA pourra intervenir dans des enseignements du Master 1 MEEF.
- Il rend compte de son action de façon régulière, soit une fois par semestre universitaire aux responsables de formation et à l'inspectrice

Année de M2 :

- Suivi des stagiaires en établissement : le PFA est associé à l'accueil des stagiaires, assure des visites formatives dans le cadre du diplôme et rédige une fiche de recommandations pour chaque visite ; à l'écoute des stagiaires, il apporte les conseils utiles soit à l'occasion d'entretiens ou par mél ou via une plateforme d'enseignement à distance.
- Accompagnement des tuteurs : le PFA participe, en concertation avec les IA-IPR, les professeurs en temps partagé et les formateurs ESPE, à une rencontre, ou des rencontres dans le cadre d'un plan de formation avec les tuteurs pour les informer des objectifs de leur mission, du déroulement de l'année de formation, des modalités d'évaluation ; il participe à la formation transversale des tuteurs ; il est, avec le responsable de parcours ou son représentant, le premier interlocuteur des tuteurs et des stagiaires en cas de difficulté ; il anime un réseau d'aide et de mutualisation des expériences ;
- il rend compte de façon régulière, soit une fois par semestre universitaire, aux responsables de formation et à l'inspectrice

Fiche de poste PFA en Occitan

Un professeur formateur académique sera recruté en Occitan, il bénéficiera d'une heure supplémentaire annuelle hebdomadaire (1 HSA)

Le Professeur Formateur Académique PFA interviendra auprès des étudiants de M1 et de M2 du master MEEF occitan second degré à l'ESPE.

Missions des PFA

Travail avec la chargée de mission académique pour l'enseignement de l'occitan/IPR d'occitan et en concertation avec les formateurs ESPE et le responsable pédagogique du master MEEF second degré occitan à l'ESPE. Il s'agit d'accompagner, au plus près de leurs besoins, les enseignants du second degré, au début puis tout au long de leur carrière, en utilisant des modalités de formation variées par le développement de compétences en formation à distance utilisant les potentialités du numérique.

Formation initiale :

- Le PFA sera amené à intervenir prioritairement à l'ESPE du Languedoc-Roussillon, au sein d'équipes plurielles, dans le cadre des masters « Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation » second degré.
- Le PFA sera amené à accompagner les stagiaires en M2, dans leur travail de recherche, dans le cadre du mémoire professionnel et à participer à des dispositifs de recherche-action initiés dans les ESPE.

Formation continue :

- Le PFA pourra avoir une part de son activité consacrée à la construction des plans de formation continue des enseignants. Il pourra être amené à intervenir dans les modules de formation continue et dans le développement de la e-formation.
- Au-delà de la mission commune d'assurer des formations, le PFA sera chargé d'animer le réseau des tuteurs (tuteurs fonctionnaires stagiaires et tuteurs d'étudiants stagiaires).

Compétences requises

- Être professeur certifié d'occitan-langue d'oc ;
- Avoir une expertise reconnue en didactique de l'occitan et de l'enseignement bilingue (présentation de projets disciplinaires et/ou interdisciplinaires finalisés) ;
- Avoir une expérience en tutorat d'enseignants stagiaires et/ou d'étudiants candidats au concours et/ou en formation continue ;

Avoir une expérience éventuelle comme membre de jury du CAPES rénové

Fiche de poste PFA en Catalan

Un professeur formateur académique sera recruté en Catalan, il bénéficiera d'une heure supplémentaire année (1 HSA).

Le professeur formateur académique interviendra essentiellement auprès des étudiants de M1 et de M2 MEEF catalan second degré à l'ESPE en relation avec l'UPVD de Perpignan.

Missions des PFA

Travail avec le chargé de mission d'inspection de catalan en collaboration avec l'équipe et le responsable pédagogique du master MEEF catalan 2nd degré de l'ESPE. Il s'agira d'élaborer et de mettre en œuvre les contenus de formation, pour l'évaluation des étudiants et éventuellement le suivi des stages, dans le cadre des ECUE :

- Préparation aux épreuves d'exploitation didactique et pédagogique
- Conception, programmation et mis en œuvre de l'enseignement du catalan
- Suivi de stage.

Compétences nécessaires

- Professeur certifié de catalan, titulaire d'un M2 ou diplôme équivalent ;
- Expertise reconnue en didactique du catalan et de l'enseignement bilingue (présentation de projets disciplinaires et/ou interdisciplinaires finalisés) ;
- Compétence reconnue en TICE (C2i2e et/ou présentation de projets ou de missions finalisés) ;
- Expérience en tutorat d'enseignants stagiaires et/ou d'étudiants candidats au concours et/ou en formation continue ;

Expérience éventuelle comme membre de jury du CAPES rénové

Fiche de poste PFA en Education - CPE

Un professeur formateur académique sera recruté en Education-CPE, Il bénéficiera d'une décharge de 4,5 heures poste (équivalent de 9 heures pour un CPE).

Mission première

La mission principale consiste à venir en appui de la formation initiale des CPE, plus particulièrement pour l'animation du réseau des tuteurs métier et la prise en charge de leur formation spécifique. Est directement associé le volet suivi-accompagnement des CPE stagiaires (9h ou 18h), avec une attention particulière aux situations qui seraient vécues dans des formes aiguës de difficulté.

Mission seconde

S'ajoutent, en formation initiale et dans le cadre du master MEEF mention « Métiers de l'encadrement éducatif », des contributions aux enseignements sous la forme d'interventions ciblées sur des problématiques de terrain. Dans une perspective de professionnalisation, ces prestations s'adresseront prioritairement aux CPE stagiaires 9h, étudiants en M2, mais aussi éventuellement aux CPE stagiaires 18h (C2 actuels/année charnière : formation initiale continuée) sur les journées de formation dites « disciplinaires ». En dernier lieu, pourra être proposé au PFA un certain nombre d'interventions similaires en formation continue, notamment dans le cadre de la préparation au concours interne CPE, incluant le suivi de l'élaboration du dossier « RAEP » de certains préparateurs.

Définition de l'activité

- Animation du réseau des tuteurs : à la fois rencontres et mise en lien à distance, avec le support d'une plateforme collaborative
- Conception et animation d'actions de formation des tuteurs
- Suivi des stagiaires à la fois par un contact permanent établi à distance et des visites-conseils formatives faisant l'objet d'un retour écrit
- Prise en charge, dans le cadre du Master « Métiers de l'encadrement éducatif », de certains enseignements sur des questions bien précises, soit en responsabilité, soit en co-intervention
- *Éventuellement : interventions sous forme de TD, et suivi de dossiers RAEP dans le cadre de la préparation au concours interne CPE (laquelle relève de la formation continue)*

Profil recherché, capacités requises

Le PFA doit être un CPE ayant à la fois une réelle expérience du métier et une familiarité certaine avec les savoirs disciplinaires (sciences humaines et sociales appliquées à l'éducation) qui viennent instruire les problématiques actuelles dans le champ éducatif.

Il est souhaitable que le PFA puisse d'ores et déjà attester une expérience en tant que formateur, au sens large du terme, incluant les rôles assumés de tuteur ou de coordonnateur / animateur d'un réseau (comme celui d'un bassin par exemple).

Intervenant essentiellement dans une optique de professionnalisation, il est essentiel que le PFA ait une vision claire et actualisée des contours de la professionnalité CPE (nouveau référentiel spécifique de compétences entre autres) et des enjeux qui la traversent. De par sa double position de professionnel de terrain tout autant que membre de l'équipe pédagogique universitaire, le PFA situe ses interventions dans un dispositif d'alternance interactive. Il est fondamental qu'il soit à même de faire de part et d'autre des liens entre les différents espaces-temps articulés de la formation, entre expérience et apports théoriques, éprouvés et distance réflexive. Sur ce registre sera fortement mobilisée son aptitude à travailler au sein d'une équipe, et plus largement encore dans un réseau articulant les missions spécifiques de tous les acteurs concernés : Inspection pédagogique régionale, personnels de direction des établissements d'affectation des stagiaires, tuteurs, responsables au niveau de l'ESPE comme de la DAFPEN (service formation continue du rectorat), et formateurs universitaires.

Les contenus des cours qu'il serait susceptible de prendre à son compte seront définis en concertation étroite avec les responsables pédagogiques du parcours, et sur la base de l'expertise que le PFA se reconnaît dans certains domaines.

Fiche de poste PFA en documentation

Un professeur formateur académique sera recruté en documentation, Il bénéficiera d'une décharge de 1,5 heure poste (équivalent de 2 heures en situation).

Le PFA-Documentation intervient dans le dispositif de formation initiale des professeurs documentalistes. Il a en charge :

- le suivi des stagiaires (visites formatives)
- la formation des tuteurs en établissement des stagiaires
- l'animation du réseau des tuteurs en établissement.

Activités

- Le suivi des stagiaires comprend l'ensemble des relations (téléphonique, mail, visites, ...). Les visites sont l'occasion d'apprécier les progrès des stagiaires et de leur donner conseils et assistance.
- La formation des tuteurs (conception, animation, évaluation)
- L'animation du réseau des tuteurs par les temps d'échanges qu'ils pourront avoir, entre eux et avec les autres intervenants du dispositif.
- Administration d'espaces collaboratifs destinés aux stagiaires et aux tuteurs

Profil recherché, capacités requises

- Le PFA-Documentation est un professeur documentaliste expérimenté et impliqué dans des pratiques pédagogiques innovantes, dont celles relatives à l'appropriation par les élèves des environnements numériques.
- Son expérience lui permet de maîtriser les problématiques professionnelles majeures que rencontrent les professeurs documentalistes et leur traduction en terme de compétences à acquérir par les entrants dans le métier.
- Le PFA-Documentation est familiarisé aux situations de transfert de compétences nouvelles (tutorat, formation de formateurs, animation de BEFI, ..).
- Le PFA-Documentation intègre un dispositif de professionnalisation caractérisé par une multiplicité d'intervenants (formateurs universitaires, corps d'inspections, chefs d'établissement, DAFPEN, ESPE, ...) et devra montrer sa capacité à remplir son rôle en articulation avec les missions qui leur sont dévolues.
- Plus particulièrement, le principe retenu d'une alternance formative l'amènera à mesurer les apports respectifs des différentes composantes du dispositif et à s'interroger sur leur articulation.

Le PFA rend compte de son activité aux inspecteurs EVS.